

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RYDGE Conseil et Comptastar unissent leurs expertises pour accompagner les entrepreneurs à chaque étape de leur développement

Ce rapprochement associe deux acteurs aux expertises complémentaires : l'agilité et l'accessibilité digitale de Comptastar pour les créateurs d'entreprise et les petites structures, la rigueur de production et l'accompagnement pluridisciplinaire de RYDGE Conseil pour les structures aux enjeux plus complexes.

Paris, le 28 septembre 2026,

RYDGE Conseil, cabinet de conseil auprès des entrepreneurs, annonce que Comptastar, plateforme française de comptabilité en ligne dédiée aux créateurs d'entreprise et aux petites structures, rejoint son groupe. Cette opération a été finalisée le 24 septembre 2026.

Une évolution structurelle du marché de l'expertise comptable

L'essor des plateformes digitales transforme la manière dont les créateurs d'entreprise et les plus petites structures accèdent à l'expertise comptable, sans se substituer au besoin d'accompagnement dès que les enjeux se complexifient. RYDGE Conseil fait le choix d'être moteur de cette évolution, en s'associant à l'un des acteurs qui l'incarnent.

Deux marchés, deux marques, une complémentarité opérationnelle

Comptastar continuera d'opérer sous sa marque et son modèle, avec ses équipes et son organisation actuelle au service des créateurs d'entreprise et des petites structures. RYDGE Conseil poursuit en parallèle le développement de son modèle de conseil pluridisciplinaire auprès des TPE, PME, ETI et associations.

Comptastar va mettre à disposition de RYDGE Conseil son savoir-faire en matière d'acquisition digitale et de parcours de vente, alors que l'expérience de production, la qualité et l'organisation territoriale de RYDGE Conseil viendront consolider la trajectoire de cette « scale-up. »

Jérôme Kieffer, Président de RYDGE Conseil, déclare :

« Nous avons été séduits par l'agilité de Comptastar et par une ambition entrepreneuriale que nous partageons. Notre rôle est aussi de mettre notre expérience et notre organisation au service de cette croissance, pour que chaque client, quelle que soit sa taille, bénéficie d'un service à la hauteur de ses attentes. »

François Puigsarbé, CEO de Comptastar, ajoute :

« Comptastar a grandi vite, porté par une conviction : simplifier l'accès à l'expertise comptable pour les entrepreneurs qui créent leur activité. Ce rapprochement avec RYDGE Conseil nous donne les moyens de poursuivre cette croissance, tout en répondant aux exigences de qualité de service de nos clients. »

À propos de RYDGE Conseil

RYDGE Conseil accompagne les dirigeants de TPE, PME, ETI et associations dans leurs enjeux de gestion et de développement. Avec 200 implantations, 100 000 clients et 4 500 collaborateurs, RYDGE Conseil réunit une expertise pluridisciplinaire, des solutions digitales et une forte proximité avec les territoires.

À propos de Comptastar

Comptastar accompagne en ligne les créateurs d'entreprise et les petites structures. Fondée en 2021 par Didier Puigsarbé, expert-comptable, aux côtés de ses fils François et Henri, l'entreprise propose une expérience entièrement digitale permettant aux entrepreneurs de piloter simplement leurs démarches et leur comptabilité. Autofinancée depuis sa création, et en forte croissance depuis, elle compte aujourd'hui plus de 14 000 clients.

Contacts presse

RYDGE Conseil — rydge@image7.fr

Comptastar — henri@comptastar.fr